

Étude et amélioration de la biodiversité dans le vignoble de l'AOC Chinon

[Pays du Chinonais - 37]

Agriculteurs

Objectifs

- Engager des actions en faveur de la biodiversité auprès des exploitants
- Permettre à la viticulture de mieux s'intégrer dans l'environnement

Public cible

Vignerons AOC Chinon adhérents à la Cave des Vins de Rabelais (SICA VIRA)

Principe

Le CPIE Touraine-Val de Loire dresse un état des lieux des bonnes pratiques auprès de 13 vigneron de domaines différents du vignoble AOC Chinon, et réalise un inventaire biologique sur leurs vignes.

La structure propose ensuite des actions à mettre en place pour favoriser la biodiversité.

« La vigne est un terrain propice à la biodiversité »

Contexte

La Cave des Vins de Rabelais, sensible aux thématiques de l'environnement et de biodiversité, a souhaité développer ce projet autour des vigneron en développement durable et engagés dans l'Agri-confiance, référentiel concernant la qualité, l'environnement et le développement durable. Les vigneron sont déjà engagés pour l'environnement à travers les cahiers des charges de la coopérative.

Le territoire d'étude s'étend sur 250 ha de vignes réparties au cœur de l'appellation Chinon, le long de la Vienne, et présente un enjeu pour la biodiversité. Le projet a été déposé dans le cadre d'un appel à projet lancé par la fondation LISEA Biodiversité en 2014, visant à soutenir des projets divers portant notamment sur de la restauration d'habitats et de continuités écologiques ou encore sur des études en lien avec des actions de préservation.

Le CPIE Touraine-Val de Loire, acteur local bien identifié comme œuvrant pour la sensibilisation à l'environnement et l'accompagnement de tous autour de cette thématique, a été contacté par la coopérative pour la réalisation de ce projet. C'est un groupe de 13 vigneron qui est retenu, tous installés dans des domaines différents.

Déroulement de l'action

Le projet, depuis sa réflexion, a débuté en 2014 et se terminera en 2017 / 2018, années de mise en place des actions.

• **2015** : inventaires naturalistes sur les exploitations (échantillonnage, entre 2 et 4 parcelles par exploitant) sur les oiseaux, la flore, les orthoptères (criquets et sauterelles) et les chauves-souris, à raison d'un passage par groupe. L'ensemble de la vallée de la Vienne, de Savigny-en-Véron à Crouzilles, a été sillonnée pour les inventaires, afin d'avoir une bonne représentativité des vignobles AOC.

• **2016** : proposition d'une boîte à outils pour les exploitants en lien avec la Trame Verte et Bleue (installation de haies, nichoirs, bandes enherbées, arbres isolés...), ainsi qu'un plan d'action individualisé. Pour chaque exploitation, des préconisations sont proposées par le CPIE (plusieurs fiches descriptives d'actions qui favorisent la biodiversité, comme l'implantation d'arbres, de haies, de zones de rocailles, une approche différente de la gestion des zones enherbées par exemple). Les vigneron choisissent alors une ou plusieurs actions à mettre en œuvre, avec cependant une action commune à tous : l'implantation de nichoirs à Huppe fasciée et d'un hôtel à insectes par domaine. Cela permet d'avoir un fil conducteur entre tous les vigneron participant, et de laisser une première action visible permettant de communiquer sur les actions en cours.



Inauguration des nichoirs à Huppe fasciée

Résultats obtenus

Les résultats des inventaires de 2015 ont été présentés à la profession viticole et au PNR Loire-Anjou-Touraine en mars 2016. Ils ont fait état d'une importante biodiversité dans les vignes : des espèces patrimoniales présentes tant sur la flore (Ornithope comprimé) que sur la faune (Alouette lulu, Grand Rhinolophe...), et une richesse spécifique intéressante.

De nombreuses pistes d'améliorations ont pu être envisagées pour 2017 : ces actions en faveur de la biodiversité seront proposées à 13 vigneron. La mise en place de ces actions est encore en cours (arbres, haies, gîtes pour faune, gestion différente des inter-rangs...), les résultats seront quantifiables dans quelques années.

Les bénéficiaires directs de ces actions sont les vigneron, mais aussi les habitants de la vallée, grâce aux améliorations de l'état écologique de la vallée. Certains vigneron étaient sensibles à la faune et à la flore en amont du projet, mais l'étude semble avoir suscité l'intérêt d'autres vigneron. Le cahier des charges, qui contient déjà des mesures favorisant la biodiversité, pourrait être complété par de nouvelles mesures allant en ce sens.

La plantation d'arbres dans les paysages est un des éléments forts du projet, et la possibilité de les intégrer en amont de projets de re-plantations ou de plantations de vigne est un élément intéressant pour favoriser le maintien, voire la restauration de la continuité écologique.

- 242 espèces inventoriées, dont 31 patrimoniales
- 17 espèces de chauves-souris inventoriées
- 5 espèces patrimoniales d'oiseaux
- 13 vigneron vont mettre en place des actions « biodiversité » en 2017



Dame de Onze-heure s'épanouissant dans l'inter-rang



La Mante religieuse, excellente auxiliaire de la vigne



Tulipe des vignes - *Tulipa sylvestris*

Conseils à donner / écueils à éviter

- Bien que le nombre de parcelles suivies soit important, cet échantillon ne peut pas représenter l'entière diversité de l'AOC Chinon et toute sa diversité.
- C'est une action pouvant avoir de très bons résultats, à condition d'avoir :
 - un suivi écologique,
 - une bonne adhésion des vigneron, avec un engagement de leur part (travaux de plantations ou d'installations),
 - un accompagnement technique et logistique pour une réussite optimale (aide à la plantation, disponibilité pour conseil, suivi des nichoirs...).

Perspectives

La mise en œuvre des plans d'actions se déroulera en 2017/2018 et un suivi faune / flore est à envisager pour 2020. Ce suivi permettra de quantifier l'évolution des taxons précédemment inventoriés, et de voir si les actions mises en place ont rendu les vignes davantage perméables à la biodiversité, et donc réellement favorisé son développement et la reconnexion des espaces naturels à travers les vignes. Ce sera également l'occasion de voir si les gîtes pour la faune précédemment installés ont été occupés.

Ce projet peut s'appliquer à une plus large échelle, et une extension à d'autres territoires est en réflexion, en intégrant certains aspects importants pour les vigneron, comme la relation proie / prédateurs dans les vignes, avec la présence d'auxiliaires de cultures luttant contre les ravageurs, par exemple.

Le CPIE souhaite favoriser, avec des vigneron volontaires, la restauration de la Tulipe des vignes dans le vignoble.

Cette espèce emblématique et protégée, très sensible aux herbicides, a subi un fort déclin jusqu'au point de disparaître du secteur. Cette plante est favorisée par le griffage et le travail superficiel du sol que pratiquent les vigneron.

Toutefois, un nombre grandissant de vigneron s'orientant vers des pratiques n'utilisant plus ces produits, son retour semble possible.

Carte d'identité du projet

Porteurs de projet : Cave des Vins de Rabelais

Partenaires techniques : CPIE Touraine-Val de Loire

Partenaires financiers : Fondation LISEA, Région via le contrat régional de Pays

Budget de l'action : environ 56 000 €

Date de début / Fin de l'action : 2014 - 2018

Contacts : Marie BAHUAU
06 13 28 72 18
Cave des Vins de Rabelais
Les Aubuis - Saint Louans
37500 CHINON

Clément COROLLER
02 47 95 93 15
CPIE Touraine Val de Loire
Abbaye de Seully
37500 SEUILLY

